



Règlement d'ordre intérieur des stages organisés par l'ASBL Fun Holidays

Chers parents, nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en inscrivant votre/vos enfant(s) aux stages Fun Holidays. Les responsables, les coordinateurs et les moniteurs leur souhaitent la bienvenue et les accueillent dans la joie et la bonne humeur.

Une bonne organisation ne se conçoit toutefois pas sans le respect de certaines règles, tant pour les organisateurs que pour les participants, qui leur confèrent des droits et des obligations.

Nous vous remercions de prendre connaissance des directives reprises ci-dessous ainsi que notre projet pédagogique.

L'association met un intérêt crucial à la qualité de son organisation et de ses animations. Nous avons comme objectif de donner du plaisir aux enfants dans la participation aux diverses activités proposées.

Les activités ont été réfléchies et pensées par un comité pédagogique qui rassemble des gens du métier (enseignants, artistes, sportifs,...)

Un enfant qui rejoint ses parents en souriant et heureux de sa journée est le plus beau gage de réussite.

Les responsables sont à votre disposition pour toutes remarques que vous jugeriez judicieux de nous transmettre. Nous tenons sans cesse à améliorer notre service et prenons au sérieux vos remarques. Nous demandons simplement d'en référer uniquement auprès des responsables qui feront le suivi auprès des personnes concernées. Aussi, veuillez informer le responsable, le moniteur de tous problèmes qui pourraient empêcher la bonne tenue des activités pour votre enfant (incapacité, crainte, peur,...)

Notre qualité se transmet dans l'apport pédagogique, méthodologique et ludique des enfants au sein même des activités que nous proposons.

1. Accueil du lundi

Le coordinateur ou un animateur se chargera d'accueillir les parents et des enfants afin de noter les arrivées et de compléter les feuilles de paiement. Les autres animateurs sont là pour accueillir les enfants. Ils veilleront à assurer un cadre sain, familial et rassurant pour les enfants qui découvrent pour la première fois le lieu de stage ou ceux qui ont encore des peurs liées à la séparation parentale.

Il vous est demandé de conduire vos enfants pour 8h45 au plus tard afin de vérifier sereinement les informations concernant votre enfant. Et ainsi de pouvoir commencer les stages à 9h00.

2. Les activités

Les activités se déroulent de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Les enfants sont inscrits aux activités pour la journée.

Une garderie est organisée gratuitement le matin à partir de 7h30 et le soir jusque 18h00.

Veuillez automatiquement passer tous les jours vers l'animateur responsable des présences afin d'annoncer chaque arrivée en début de journée et départ en fin de journée. Au cas où l'enfant est confié à une tierce présente autre que le représentant légal, il est demandé de le signaler à l'avance et que cette personne se signale aux moniteurs présents sur place. L'enfant à la possibilité de repartir seul s'il y a une notification écrite auprès du moniteur concerné sans pour autant engager la responsabilité de ce dernier ni celle de l'ASBL.

En fonction des rythmes biologiques des enfants et du vécu des activités, les horaires peuvent être modifiés par l'animateur.

Nous demandons aux parents/responsables de la compréhension en respectant le personnel encadrant et ainsi déposer votre/vos enfant(s) à 8h55 au plus tard afin que les activités puissent commencer à 9h00. De même de les reprendre à 16h00 (fin des activités) ou au plus tard à 18h00 (fin de la garderie).

L'ASBL décline toutes responsabilités pour les enfants qui sont déposés le matin avant l'ouverture de la garderie.

Les personnes entrant et sortant du lieu de stage doivent veiller à bien fermer la/les barrière(s) et/ ou porte(s) pour des raisons de sécurité.

3. Modalités d'inscription et financières

Tous nos stages sont limités pour le bon fonctionnement de toutes les activités. Dès lors, ne vous y prenez pas à la dernière minute pour effectuer votre inscription sous peine de ne pas pouvoir accéder à votre demande.

Inscription

Vous pouvez vous inscrire à une activité via notre site internet www.funholidays.be . Vous recevrez dans les 48h, un e-mail vous confirmant la bonne prise en compte de votre réservation. Dans ce mail, toutes les informations pratiques seront regroupées (paiement, horaire, garderie,...)

Le paiement s'effectue sur le compte bancaire Fun Holidays BE32068936881702 et vaut pour confirmation de votre inscription..

Des réductions pour familles nombreuses sont accordées:

- Une réduction de 10€ pour le 2ème enfant d'une même famille.
- Une réduction de 20€ pour le 3ème enfant et plus d'une même famille.

Les réductions s'appliquent uniquement lorsqu'il s'agit d'une participation complète à la semaine d'activités.

Les chèques sports sont acceptés comme moyen de paiement.

Les garderies du matin et du soir sont assurées gratuitement. En cas d'arrivée du Client après 18 heures, un supplément de 10 euros par quart d'heure entamé sera porté au compte du Client, ce que celui-ci accepte

L'ASBL permet un remboursement forfaitaire pour l'interruption d'un stage sous condition de la réception d'un certificat médical.

- 15 euros pour 3 jours d'absence
- 30 euros pour 4 jours d'absence (sous condition que la somme due au stage ne soit pas inférieure à 30 euros. Si elle est, on opère au remboursement de la somme payé à l'inscription)

Dans tous les autres cas, tout stage commencé n'est pas remboursé.

Les attestations mutuelles de participation vous seront envoyées par mail dans les 4 jours à dater du dernier jour de stage.

Les documents pour la déduction fiscale vous seront envoyés en septembre si vous en faites la demande par mail à asblfunholidays@gmail.com

Tout stage annulé par Fun Holidays pour des raisons externes ne sera pas remboursé

Les stages doivent être annulés minimum 14 jours avant la date de début. Sans respect de cette condition, le stage sera facturé et devra être payé. En cas d'annulation plus de 14 jours avant le stage, la somme de 25 euros sera retenue en paiement des frais administratifs.

4. Repas

Pour le repas du midi, l'appétit de l'enfant sera respecté.

Les enfants emportent leur gourde, pique-nique, ainsi qu'une ou des collations éventuelles.

Le repas est un moment très important. Il est synonyme de reprise de force, d'énergie et d'une bonne santé. Nous demandons aux parents de veiller à offrir à leur enfant un repas équilibré.

Si l'enfant ne mange pas tout, nous ne le forcerons pas et nous essayerons de vous en tenir informé.

5. Tenue et matériel à emporter

Nous demandons que votre enfant soit en tenue appropriée par rapport au stage auquel il va participer (chaussures de sports, survêtements, pull,...). Nous vous conseillons de privilégier des vieux vêtements et de rechange tant que ces derniers lui offrent un confort. Ce conseil s'applique pour certaines activités spécifiques et/ou extérieures en fonction des conditions météo. Il est également souhaitable qu'une tenue de rechange soit fournie à l'enfant.

Pour les enfants âgés de 3 à 5 ans, un moment de repos leur est proposé après le repas de midi. Merci de les munir d'un petit coussin, d'un "Doudou",...

Pensez également à munir vos enfants de chaussures faciles à enlever et à mettre (scratches, tirettes,...) donc éviter les lacets si possible.

RAPPEL :les enfants de 3 ans sont acceptés au stage à la condition qu'ils soient propres en journée.

Lors de l'activité natation, les enfants se munissent de leur bonnet et maillot de bain.

Lors des activités VTT, vélo, les enfants amènent leur vélo ou VTT en parfait état ainsi que leur casque obligatoire et d'une chasuble de sécurité lors des sorties.

Il est préférable de munir les enfants de chaussures à semelles non traçantes, afin de préserver le revêtement des locaux qui sont mis à notre disposition.

Lors des fortes chaleur, se munir d'un couvre tête (casquette,...), d'une crème solaire, ainsi que de quoi s'hydrater en suffisance (bouteille d'eau, gourde à remplir,...).

6. Accidents et assurances

En cas d'accidents involontaires, tous les enfants sont couverts par l'ASBL Fun Holidays.

Nul n'est à l'abri d'un petit accident, un bleu, une éraflure, un petit hématome,... Les premiers soins sont prodigués par le moniteur ou le responsable sur place. Les parents seront informés par téléphone au moment même de l'incident si ce dernier relève d'une certaine gravité. en cas d'accident plus important, les parents seront automatiquement appelés par prévention. Pour toute blessure, nous demandons aux parents/responsables d'assurer un suivi médical continu à leur domicile afin de prévenir toute aggravation des blessures.

Une déclaration est alors remplie sur place et renvoyée dans les plus brefs délais auprès de notre compagnie d'assurance. Cette dernière fera alors le nécessaire.

L'association veille à ce que les lieux mis à disposition soient tenus en bon père de famille afin de permettre à chacun de pouvoir profiter d'un lieu propre et soigné.

Les lieux seront vérifiés à la fin de chaque journée afin que tout soit prêt pour la journée suivante.

Les animateurs veilleront régulièrement à la bonne tenue des lieux et, le cas échéant, l'animateur se chargera de rendre l'endroit apte au déroulement des animations.

Les frais liés à la suite d'une détérioration volontaires des locaux et/ou du matériel seront réclamés auprès des responsables de l'enfant.

Les détériorations naturelles survenues à la suite d'une vétusté ou d'une utilisation normal ne rentrent évidemment pas en ligne de compte.

7. Vols et pertes

Nous nous permettons d'insister pour que les effets personnels portent une marque distinctive et que les enfants ne soient pas munis d'objets ou de vêtements de valeur. L'ASBL Fun Holidays décline toute responsabilité en cas de vols, perte ou détérioration.

La détention d'un gsm, mp3, ou tout autre appareil électrique est fortement déconseillé. En aucun cas l'asbl ne pourra être tenue responsable de leur dégradation, perte ou vol.

Les parents sont tenus de récupérer les effets personnels de leur(s) enfant(s) en fin de journée. S'il reste des vêtements et objets non réclamés. Ces derniers seront donnés après un délai de 2 semaine à une association caritative.

Lors de stage VTT ou vélo, l'asbl met à disposition des locaux permettant de laisser les derniers durant la semaine de stage. C'est un service rendu et non une obligation. L'asbl décline toute responsabilité en cas de détérioration ou vols.

8. Animateurs/Moniteurs

Nos moniteurs sont choisis sur base d'exigence qualitatives.

C'est pour cela que nous privilégions des enseignants ou futurs enseignants (bachelier instituteur maternel, bachelier instituteur primaire, bachelier en éducation physique,...), personnels de l'enseignement (bachelier éducateur spécialisé,...), personnels de la petite enfance et d'animation, mais aussi des professionnels d'un secteur lié aux stages.

Nous acceptons de former de jeunes moniteurs mineurs en collaboration avec certaines institutions.

Nous demandons à nos moniteurs une tenue neutre et respectable.

Nos moniteurs véhiculent les valeurs humaines, de respect, d'équité,... et prennent position pour offrir un cadre apolitique et impartial.

Le moniteur s'engage aussi à:

- respecter les horaires
- adopter un comportement professionnel
- s'assurer que les enfants soient toujours sous surveillance
- adopter un langage respectueux envers les enfants
- adopter une tenue vestimentaire adaptée à sa tâche
- respecter et à ranger le matériel mis à sa disposition
- ne régler aucun conflit avec un collègue devant les enfants
- se référer au responsable pour tout souci

Lors de sorties (en rue, piscine ou autre), l'animateur:

- encadrera son groupe de manière sécurisée
- emmènera une liste des enfants présents
- veillera à véhiculer une bonne image de l'association

9. Fiche médicale et d'identité

Ces fiches doivent nous parvenir lors de la première journée de stage. Elles doivent être correctement et lisiblement complétées, pour la sécurité de votre/vos enfant(s) et obligatoirement signées.

Elle est disponible sur le site www.funholidays.be et ainsi être remplie au préalable.

Si un médicament doit être administré à l'enfant, il est impératif de fournir une prescription médicale. Le parent/responsable doit faire parvenir l'information au moniteur en charge de l'enfant.

10. Projet pédagogique

Ce sont les vacances, mais les découvertes continuent...

Notre projet vise avant tout la découverte, le plaisir et la vie en groupe. Nous ne sommes en aucun cas formateurs de compétitivité, mais nous voulons que les stagiaires découvrent le plaisir de rencontrer des camarades et d'être confrontés à des activités nouvelles pour certains.

Notre bagage pédagogique, didactique, méthodologique et ludique sont nos atouts, mais ne constituent en aucun cas une fin en soi.

Il s'agit avant tout de créer des activités qui amènent l'enfant dans la découverte du monde extérieur et de ses capacités personnelles tant cognitives que physiques. Nous voulons lui offrir un encadrement où il se sent bien et apte à faire de nouvelles découvertes.

Nous n'objectivons pas les savoirs scolaires, mais les mettons à profit pour faire évoluer l'enfant.

Notre maître mot est avant tout le plaisir, le plaisir de partager, de découvrir, de rencontrer, de s'épanouir, de s'évader, de développer sa confiance en soi et en l'autre,...

Les enfants sont en vacances et notre volonté est de perdurer cette sensation.

Nos finalités se veulent:

Sociales: découvrir la vie en groupe, découvrir l'autre et se découvrir soi,...

Culturelles: découvrir des plaisirs dans l'art, dans la cuisine, dans le sport,...

Physiques: faire bouger l'enfant et le placer au milieu de ses expériences, lui faire prendre conscience de ses capacités et de son potentiel, être actif et réactif,...

Citoyennes: se poser en tant que membre d'une communauté désireuse de vivre ensemble dans les règles de vie qui proviennent de notre éducation, de notre environnement, de nos relations et nos institutions.

11. Comportement des enfants

Le stage est un lieu social où les règles habituelles de vie en communauté sont appliquées.

Il appartiendra aux adultes présents de veiller au respect de ces règles.

La propreté et l'ordre doivent être maintenus dans les lieux fréquentés ainsi que le matériel mis à disposition doit être respecté.

Les déplacements tant à l'extérieur qu'à l'intérieur se font en compagnie d'un moniteur ou avec son consentement.

L'enfant faisant preuve de mauvaise volonté, de faits de violence, non respectueux des consignes et directives,... pourra se voir l'accès aux stages refusés par le responsable. Et ce en vue du bien être du respect du reste du groupe.

12. Protection de la vie privée

Afin de pouvoir présenter sur notre site internet ou dans nos magazines les activités aux personnes intéressées par notre ASBL, des photos et vidéos des enfants peuvent être prises durant les stages. Merci de signaler lors de l'inscription si vous ne l'autorisez pas

13. Contacts

Lors des stages, n'hésitez pas à contacter le moniteur de votre enfant, le coordinateur présent sur l'endroit de stage ou encore bien le responsable qui mettront tout en oeuvre pour vous aider à résoudre un éventuel problème

Nous restons joignable par email asblfunholidays@gmail.com ou via notre site internet www.funholidays.be

Siège Central: ASBL Fun Holidays

Aux Grands Champs 47

4052 Beaufays

tel: 0495 32 20 21

En participant aux activités, vous acceptez et êtes tenus de respecter les règles de fonctionnement de notre association. Voir Règlement d'ordre intérieur.

Elles sont notre garantie du bon fonctionnement et de la bonne tenue de nos activités.